



## Passage d'1 curatelle renforcée à 1 curatelle aménagée .

Par **amstrong17**, le **20/10/2017** à **20:14**

Bonsoir Maitre,

Mis en invalidité il y a 7 ans, je viens d'être mis en curatelle renforcée . Mon curateur est 1 membre de la famille .

Cela se passe bien . Simplement, je travaille en Intérim et quand j'ai des déplacements, cela ne fonctionne pas .

Je suis un ex cadre marketing, j'ai donc géré des budgets publi-promotionnels en millions d'euros .

Je voudrai passer en curatelle aménagée, quelle est la procédure à suivre .

Meilleures Salutations .

Par **Visiteur**, le **11/11/2017** à **19:20**

Bonjour,

Prendre Rdv avec le juge des tutelles, qui mandatera un expert puis décidera de cet aménagement.